

ARRETE N° 2020-DF-RF-08-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère du 12 octobre 2020 ;
Vu l'avis de la CFVU du 12 novembre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère** pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Sciences de l'éducation	Delphine LEROY
Licence mention Sciences de l'éducation (IED)	Martine MORISSE
Master mention Psychanalyse	Damien GUYONET
Master mention Sciences de l'éducation parc. ETLV	Gladys CHICHARRO
parc. ENJEUFOR	Patrick GEFFARD
parc. Mediascol	Fabienne MAILLARD

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 12 novembre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
Annick ALLAIGRE